

## Études d'histoire religieuse



Robert Giguère, dir., *De l'aumônerie d'hôpital au Service de pastorale : 30 années d'évolution*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1993, 328 p. 29 \$

François Rousseau

Volume 62, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007203ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007203ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

### ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Rousseau, F. (1996). Review of [Robert Giguère, dir., *De l'aumônerie d'hôpital au Service de pastorale : 30 années d'évolution*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1993, 328 p. 29 \$]. *Études d'histoire religieuse*, 62, 118–120.  
<https://doi.org/10.7202/1007203ar>

L'auteure profite de sa nomination à l'Hôpital général d'Ottawa pour consacrer cinq chapitres – sur les seize que compte le volume – à l'histoire de l'établissement depuis sa fondation, ce qui élargit l'horizon de son récit. Il va de soi que le genre autobiographique diffère diamétralement de la monographie; mais à travers le récit de soeur Paquette, le lecteur pourra prendre conscience des changements survenus dans le domaine hospitalier après l'intervention de l'État et de la perception qu'en ont eue les administrateurs. Il verra également comment le Centre de santé Élisabeth-Bruyère et les services qui y sont offerts s'inscrivent dans le charisme de la communauté et dans son adaptation aux besoins changeants de la société. Le livre fera enfin découvrir une femme déterminée, fidèle à ses engagements et à la compassion dont a fait preuve la fondatrice, ce qui justifie le titre de l'ouvrage.

François Rousseau  
Québec

\* \* \*

Robert Giguère, dir., *De l'aumônerie d'hôpital au Service de pastorale: 30 années d'évolution*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1993, 328 p. 29 \$.

Voici un livre au titre prometteur. L'aumônier d'hôpital, en effet, a vraisemblablement joué un rôle qui a dépassé de beaucoup sa fonction strictement pastorale. Au XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple, l'aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec a souvent servi de lien entre la communauté des Augustines et l'archevêque de Québec. Quelques-uns ont tissé des liens étroits avec les religieuses; d'autres n'ont pas hésité à blâmer certains comportements dans leurs rapports à l'évêque. C'est au chapelain que la supérieure a confié la tâche, en 1900, de refondre le règlement général de l'établissement et c'est à son bureau, encore, que se sont réunis les médecins, la même année, pour demander aux Augustines l'achat d'un appareil de radiologie. Aumônier de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, l'abbé Victorin Germain a également été directeur de la Conférence des hôpitaux catholiques de Québec, une des associations à l'origine de l'actuelle Association des hôpitaux du Québec. L'aumônerie traditionnelle ne constitue pourtant pas l'objet de ce livre et dans l'état actuel du dossier on ne saurait le reprocher aux auteurs-compilateurs.

C'est en réalité le sous-titre qui donne son sens à l'ouvrage, publié à l'occasion du trentième anniversaire de l'Association des aumôniers d'hôpitaux du Québec – aujourd'hui l'Association des animateurs et animatrices de la pastorale de la santé du Québec. Fondée pour promouvoir le statut et

les intérêts professionnels de ses membres et leur assurer une meilleure formation, l'Association a vu le jour dans la tourmente hospitalière du début de la Révolution tranquille. Elle a eu, dès le départ, à surmonter plusieurs difficultés, dont certaines semblent avoir pesé de façon permanente sur son destin: réticences de certains évêques, les premières années – mais sans que les auteurs n'expliquent clairement le fond de la question –, mandats souvent éphémères des membres, présence d'intervenants puissants – l'Association des hôpitaux, l'État et l'Assemblée des évêques –, qui ont parfois négocié à l'insu de l'Association, persistance d'une conception étroite ou traditionnelle de la pastorale, associée davantage aux actes du culte qu'à l'accompagnement spirituel des malades et au maintien de l'intégrité de la personne...

La tenacité des principaux animateurs du groupe a toutefois permis à l'Association de s'affirmer. Le mémoire déposé à la Commission Castonguay, en 1968, l'incorporation de l'Association, en 1971, l'entente avec l'Association des hôpitaux sur le statut professionnel et les conditions de travail des aumôniers, la même année, le programme de formation et de certification des aumôniers et l'intégration – quoique tardive – des agents de pastorale laïcs ou religieux constituent quelques-uns des jalons conduisant l'Association à la maturité.

Construit sur le mode du récit événementiel qui passe en revue les congrès, les élections et les principaux dossiers qui ont mobilisé les énergies des dirigeants, cette histoire se prête peu à l'analyse en profondeur; elle a néanmoins le mérite de faire connaître une association méconnue du grand public et de poser plusieurs jalons, qui permettront un jour de dépasser ce stade descriptif. L'histoire de l'Association occupe l'essentiel de la première partie du livre, que complètent deux articles sur des dossiers que les aumôniers ont à coeur: la formation en pastorale clinique et l'évaluation de la qualité du travail pastoral auprès des malades.

Les deux autres parties rassemblent des textes parus dans la revue de l'Association – *Ton Ami* – entre 1984 et 1991. Les questions d'éthique font l'objet de la seconde partie, tandis que la troisième partie permet de faire un tour d'horizon des différentes facettes de la pratique pastorale dans les milieux de santé. On peut toutefois s'interroger sur la pertinence de certains choix – notes critiques, résumé d'atelier ou de conférence. Le traitement accordé à la présence des laïcs dans la pastorale hospitalière laisse également songeur, compte tenu du temps qu'il leur a fallu pour être acceptés comme membres de l'Association: deux articles – 7 pages – rédigés par un prêtre abordent la question dans la septième et dernière section de la troisième partie. La note de présentation de ces textes parlait pourtant «des facteurs nouveaux dans la vie de l'Église comme dans la société [qui] ont

favorisé la nomination de personnes autres que des prêtres dans le ministère pastoral auprès des malades».

François Rousseau  
Québec

\* \* \*

Bruno Roy, *Mémoire d'asile. La tragédie des enfants de Duplessis*, Montréal, Boréal, 1994, 254 p. 23 \$

Le titre peut prêter à faux: il ne s'agit pas de mémoires, même si le témoignage de l'auteur, le plus célèbre des «enfants de Duplessis», occupe quelques paragraphes. Volontairement, par solidarité avec ses compagnons et compagnes d'infortune, Bruno Roy, président de l'Union des Écrivains et Écrivaines du Québec, prend la parole pour développer un réquisitoire contre les responsables de cette tragédie. Il veut «aller plus loin que la dénonciation et l'accusation. Il [lui] importe davantage de donner [son] avis que de faire une condamnation» (p. 14-15). Il veut démontrer la pertinence du recours collectif, «combat pour la dignité» (p. 18).

L'ouvrage est divisé en deux parties de longueur inégale et suivi de quatre annexes. La première, la plus longue, expose les données historiques et idéologiques de la conjoncture qui a mené tant d'enfants à un destin tragique. Sont abordées successivement les questions suivantes: la honte des maternités dites «illégitimes»; la solution du placement institutionnel pour les enfants en difficulté; le système des crèches considéré comme cause majeure de la supposée déficience mentale des orphelins; le cas du Mont-Providence dont l'établissement, comme hôpital psychiatrique, aurait rapporté des millions; la collusion de l'établissement médical face aux «traitements» psychiatriques imposés aux malades; l'absence de véritable traitement thérapeutique dans les hôpitaux psychiatriques; le sort fait aux «bénéficiaires!» lorsqu'ils quittaient les établissements. La thèse développée est explicite: «collusion entre l'Église, l'État et les médecins pour défendre leurs intérêts respectifs au détriment des enfants qui leur étaient confiés» (p. 16).

La seconde partie rappelle les principales étapes de la «longue marche des orphelins», depuis la révélation de leur situation en 1989 et la demande du recours collectif en 1991. Un chapitre remet en question la présumée transparence des congrégations religieuses dans ce dossier et réfute les arguments que leurs représentantes ont exprimés sur la place publique. Les annexes reproduisent les principaux documents de travail du Comité des enfants de Duplessis: l'Organisation privée et confessionnelle des services sociaux [1], l'Histoire du comité [2], le Tableau des compensations [3] et le Tableau général des demandes [4]. Les deux dernières annexes sont éclair-